Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 138 (1993)

Heft: 10

Artikel: Dans le cadre d'armée 95 : le programme d'armement 1993

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-345341

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ERSCHLOSSEN EMDDOK MF 437 12477

Dans le cadre d'Armée 95

Le programme d'armement 1993

En dépit des coupes sombres dans un budget que le DMF est l'un des seuls département à compresser, le programme d'armement 1993, qui se monte à un total de 1947 millions de francs, marque une étape importante vers la modernisation nécessaire de notre armée. Parmi les acquisitions - simulateur de tir pour le Panzerfaust, tenue de sortie 95, Duro et trains routiers école - nous en avons retenu quatre qui touchent plus particulièrement l'infanterie et les troupes mécanisées et légères 1.

Chars de grenadiers à roues

proposée L'acquisition comprend 205 véhicules du type Piranha 8x8, armés d'une mitrailleuse de 12,7 mm. Le véhicule existe en trois variantes, dont chacune peut transporter, outre l'équipage de deux hommes, huit à dix militaires complètement équipés et d'armes disposant chars. L'acquisition de ces véhicules découle directement de la réduction de l'armée. Les unités mobiles d'infanterie qui seront équipées de chars de grenadiers à roues auront la mission de défendre des secteurs qui, dans la conception actuelle, sont encore occupés par des troupes. Les chars de grenadiers à roue permettent d'amener à pied formations d'œuvre des d'infanterie dans les conditions difficiles du combat. Les fusillers et soldats de défense antichars mettent pied à terre avant l'engagement. La mitrailleuse est destinée à l'autoprotection et à l'appui des troupes combattantes.



Le char de grenadiers à roues (Photo GDA/Mowag).

Le char de grenadiers à roues pourrait aussi être utilisé dans le cadre d'opérations de maintien de la paix, par les Casques bleus suisses en voie de création.

Le *Piranha 8x8* est un produit de la maison Mowag de Kreuzlingen. L'armée dispose déjà de 310 *Piranha 6x6* qui sont équipés de missiles antichars *TOW*.

La livraison des véhicules aura lieu entre 1995 et 1998. La part de l'acquisition qui revient à l'industrie suisse est de 75%.

Véhicules d'exploration légèrement blindés

Ces 154 véhicules d'exploration seront attribués aux brigades blindées qui vont être formées dans le cadre d'Armée 95. Celles-ci

¹Source: «Programme d'armement 1993», GRD info, juin 1993



^{Le} nouveau véhicule d'exploration (Photo GDA).

sont engagées en dehors des secteurs de combat de l'infanterie, dans des "Zones opératives de mouvement». De ce fait, les formations mécanisées ne peuvent plus se baser sur des informations qu'elles ^obtenaient auparavant grâce aux formations de l'infanterie et aux troupes sédentaires.

Le véhicule conviendrait ^également à des missions de maintien de la paix.

Le fournisseur du véhicule d'exploration légèrement blindé est maison la Mowag. Le véhicule est constitué du chassis du Hummer américain d'une superstructure moderne conçue par Mowag. Grâce à sa traction permanente sur quatre roues, le véhicule a des aptitudes tout terrain. Il dispose d'une tourelle d'observation tournante dans laquelle il est possible de monter un appareil d'observation à image thermique. En outre, la coupole est équipée d'une mitrailleuse 51 qui peut être desservie depuis l'intérieur.

Les livraisons auront lieu au cours des années 1996 et 1997. La part de la commande qui revient à l'industrie suisse est de 70%

Appareils à image thermique

L'acquisition d'une première série de ces appareils avait déjà été autorisée dans le programme d'armement 1991. Les appareils portatifs à image thermique permettent l'observation de nuit et par mauvaises conditions de visibilité. Ils opèrent selon le mode passif et ne peuvent être décelés par l'adversaire. En rendant visibles les différences du rayonnement thermique des corps, ils permettent d'obtenir des images très explicites à des distances de 2000 mètres environ. Un objet de la grandeur d'un char peut être détecté à une distance de plus d'un kilomètre. Ces appareils permettent de déceler les préparatifs d'une opération adverse. Ils peuvent aussi être engagés pour la protection des infrastructures civiles et militaires, toujours plus vulnérables, et des secteurs frontières.



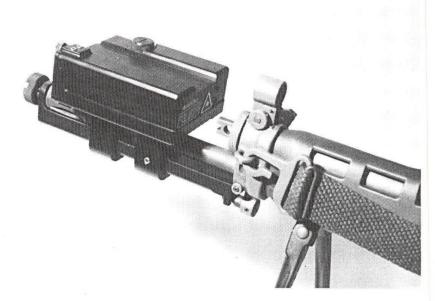
L'appareil à image thermique 90 (Photo GDA).

L'appareil dont l'acquisition est proposée a été développé en Suisse. La maison Siemens-Albis SA, Zurich, est entreprise générale et la maison Leica Heerbrugg SA est un des partenaires pour la fabrication. La part de cette acquisition qui revient à l'industrie suisse est de 85%. La livraison du matériel interviendra entre le milieu de 1996 et 1998.

Simulateurs pour le «Fusil d'assaut 90»

Grâce au simulateur qui accompagne le Fusil d'assaut 90, il est possible d'entraîner la technique du combattant individuel par des exercices à double action réalistes. Isolés ou en groupe, les militaires apprennent vite, grâce à ce moyen, comment ils doivent se comporter tactiquement dans le terrain.

Le simulateur est une petite boîte qui est montée sur le canon du fusil d'assaut. Lors des exercices, les mili-



Le simulateur pour le Fusil d'assaut 90 (Photo GDA).

taires sont équipés d'une veste portant des récepteurs de rayons laser. Le tir simulé envoie un rayon laser en direction du but, ce qui permet une exploitation précise des touchés. Selon le genre d'exercices, il est possible de marquer le départ du coup par une cartouche de marquage. L'arbitre dispose d'un appareil qui lui permet d'enregistrer les données nécessaires à la critique de l'exercice.

Le produit de la maison Polytronic de Muri (AG) a été choisi parmi plusieurs offres concurrentes. Il s'agit du développement d'un système provenant de Nouvelle-Zélande.

Les livraisons auront lieu au cours des années 1994 et 1995. La part de l'acquisition qui revient à l'industrie suisse est de 95%.

L'impact de la «Revue Militaire Suisse»

Malgré ses moyens qui restent modestes, l'impact de la RMS ne cesse de s'accroître. Preuves en soient le luxueux magazine militaire Miliz qui publie un article signé Bernard Sandoz, chef de la Délégation suisse à la commission neutre de surveillance en Corée, visiblement inspiré par les trois textes publiés par la RMS en janvier, février et septembre 1992. L'Allgemeine Schweizerische Militärzeitschrift de septembre dernier, à son tour, a fait appel au même auteur pour traiter le même thème.

Le rédacteur en second, le plt Sylvain Curtenaz, était très bien inspiré lorsqu'il contactait dans le courant de l'année 1991 le «major-général» Sandoz, un diplomate suisse en Corée. On aurait souhaité, en revanche, que nos deux confrères citent leur source d'inspiration. (col de Weck)